

Déclaration de députés

Hommage à M. Émile Bourassa pour 51 ans de loyaux services

Amos, le 17 février 2015 – Le député d’Abitibi-Ouest et vice-président de l’Assemblée nationale, François Gendron, s’est adressé à la Chambre aujourd’hui afin de rendre hommage à M. Émile Bourassa pour toutes ces années au service de la population de la municipalité de Champneuf.

Voici le libellé intégral de la déclaration du député d’Abitibi-Ouest :

« Madame la Présidente, Abitibi-Ouest est l’une des circonscriptions qui comptent le plus grand nombre de municipalités au Québec. Bien que petites parfois, elles n’en sont pas moins actives et dynamiques. Toute cette vitalité, on la doit, entre autres, aux personnes qui s’impliquent avec passion dans leur municipalité.

C’est le cas de M. Émile Bourassa qui, depuis sa première élection dans la toute nouvelle municipalité de Champneuf le 3 février 1964, n’a jamais quitté son siège de conseiller. Depuis, il a fait face à une douzaine d’élections sans jamais perdre son poste. Ces 51 années font de lui le doyen des élus municipaux au Québec.

Seuls la passion qui l’anime encore et toujours et son désir d’améliorer les services aux citoyens sont à la source de cette longue implication dans la municipalité.

À titre de député d’Abitibi-Ouest, je tiens à rendre hommage et à remercier très chaleureusement M. Émile Bourassa pour cette généreuse contribution citoyenne qui se poursuivra d’ailleurs jusqu’aux prochaines élections en 2017. Bravo M. Bourassa!

Merci Madame la Présidente ».

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse de François Gendron
819 444-5007
258, 2e Rue Est, La Sarre, Québec, J9Z 2H2, Canada